

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis amopaliens,

L'aide à la jeunesse est une des priorités de l'Amopa nationale, mise en évidence par le nouveau Président Michel Berthet. Notre section ne peut que s'en réjouir, et persévérer, en s'efforçant d'amplifier ses aides aux projets pédagogiques présentés. Notre partenariat avec les Médaillés de Jeunesse et Sports, nos actions communes avec l'Union des DDEN, dans un esprit de formation aux valeurs sociales et culturelles du futur citoyen, nous apparaissent d'autant plus essentiels. La dernière Assemblée générale a prouvé que nos activités dans ce domaine sont

primordiales, grâce au travail des membres du Comité de section.

La Revue nationale de l'Amopa va prendre un tournant décisif dès les prochains numéros.

Il importe de donner davantage la parole aux sections, donc aux membres de l'association, et de mieux partager les idées et les demandes de tous.

En tant que membre de la Commission de cette Revue, je m'efforcerai de répondre au mieux à ces objectifs.

Je vous assure de notre dévouement.

Pierre Pichereau.



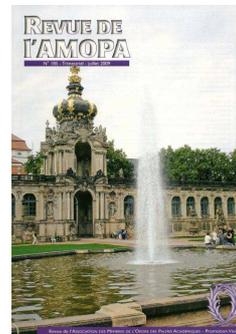
Paris en visite ...

*La section de Paris 18^{ème} est en visite à Nancy les 10 et 11 mai. Claude Lavicka leur donnera une conférence le 10 mai au soir.

*La section de Paris 17^{ème} est aussi en visite à Nancy les 18 et 19 mai. Bernard Smouts les accompagnera pendant une excursion à Lunéville le 19 mai.



Revue de l'Amopa



Dans le prochain numéro de la Revue nationale de l'Amopa, à paraître début juin (n°192), notre section aura l'honneur de présenter ses activités, ses réussites et ses projets.

Elle inaugure ainsi un chapitre nouveau de cette Revue, qui permettra à beaucoup de sections de mieux se faire connaître (France et étranger).

Cet article sera accompagné d'une photo de couverture de la Revue, consacrée à l'Art Nouveau.



Votre site internet
amopa54.fr
vous accueille toujours
avec plaisir

N'hésitez pas à le consulter



Dates importantes à noter

- *Conférence du Docteur Anne Claudon le mercredi 20 avril, à 17h30, au Conseil général « relation entre les médecins et leurs patients, droits du malade en fin de vie ».
- *Conférence de Claude Lavicka « La Chine, faut-il en avoir peur ? » le mercredi 1^{er} juin
- *Comité décentralisé à Toul le jeudi 21 avril, les amopaliens de Toul et environs sont invités. (salle des Adjudications, cour de l'Hôtel de Ville, verre de l'amitié à 11h45).
- *Déjeuner de section le jeudi 12 mai, salle d'initiation de la section hôtelière du lycée Stanislas. Voir les inscriptions en page 2.
- *Sortie en Alsace le lundi 20 juin. Voir les inscriptions en page 4.
- *Visite du lycée Henri Loritz à Nancy en octobre ou novembre (demi-journée).

Déjeuner de section.

Il est fixé cette année le jeudi 12 mai, au restaurant d'initiation de la section hôtelière du lycée Stanislas. De ce fait, il est possible d'accueillir plus de convives, jusqu'à 70 ou 80 personnes.



Le menu sera « amélioré » : apéritif, entrée de melon, filet de lieu au basilic, riz pilaf, légumes, fromage, tartelette amandine, vins choisis, café ; ce déjeuner sera préparé et servi par les élèves. C'est l'occasion d'une réunion conviviale. (midi précises, parking).

S'inscrire rapidement auprès du trésorier Bernard Smouts, 22 rue Aristide Briand, 54000 Nancy.

Chèque à l'ordre de Amopa 54 : 25 euros/personne.
03 83 27 40 13 ou 03 83 48 25 74.



(amopaliens ; ou sympathisants, désormais officialisés, sous réserve d'un don annuel à la section de 20 euros, sensiblement équivalent à une cotisation).

Sympathisants

Désormais, les conjoints d'amopaliens décédés, ainsi que toutes les personnes qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Amopa, et qui participent aux activités, sont invités aux manifestations et assemblées (sans droit de vote pour ces dernières).

Ils règlent une participation financière, sous forme de don à la section, sensiblement équivalente à une cotisation (actuellement 24 euros).

Ils ne peuvent pas faire partie des instances dirigeantes de l'association.

Le montant demandé pour une sortie, un voyage, un déjeuner, est, dès lors, le même pour un amopalien ou un sympathisant.



Notre site internet

Savez-vous que sur notre site internet, à l'adresse amopa54.fr, vous pouvez y retrouver tous les comptes rendus de nos activités passées et y découvrir nos actions à venir.

Un **forum** est également à votre disposition pour nous écrire ce qui vous tient à cœur dans votre quotidien. Sous cette dénomination, vous y trouverez un blog pour nous dire un petit mot sans aucune inscription préalable.

Il y a aussi « Entre-nous » pour vous séparer de choses qui vous paraissent obsolètes mais qui pourraient bien faire le bonheur d'autrui !

Les affiches, déposées par nos Amopaliens soucieux de votre information, vous invitent à des événements particuliers dans votre ville.

La bibliothèque tournante, un peu particulière dans son organisation, lisez le règlement pour vous y conformer.

Et pour finir, la généalogie, elle vous permettra de configurer toutes vos familles passées et présentes.

Remarque

A dater de la prochaine feuille de liaison, les envois seront effectués par mél aux Amopaliens et Sympathisants qui ont accepté de donner leurs coordonnées mél.

Les autres continueront à recevoir invitations et feuilles de liaison par la Poste.

Mail

Vous n'ignorez pas que l'utilisation d'internet est devenue incontournable.

Pour optimiser encore son utilisation au sein de notre association, notre webmestre vous demande de lui communiquer l'une de vos adresses mail afin de lui permettre de vous tenir informé en direct, rapidement et efficacement. Cela nous procurera également des économies financières substantielles que nous pourrions utiliser dans des secteurs plus orientés vers notre jeunesse.

Pour ce faire, allez sur notre site amopa54.fr et cliquez en bas à gauche sur la photo de notre webmestre.

Votre applicatif de courrier s'ouvre, écrivez « adresse » pour l'objet et un petit mot ou non dans le corps du message. Pour finir, envoyez ce message. Notre webmestre récupérera votre adresse mail sur votre message puisque vous en êtes l'expéditeur.



Modifications d'annuaire, d'une feuille de liaison à l'autre

Nouveaux adhérents

AUBERT Simone, 48 rue de Beauregard, 54000 Nancy

COEURE Christian, Le Jardins de St-Fiacre, 49 rue des Vignattes, 54600 Villers-lès-Nancy

DECHENAUD Gérard, 10 rue Pierre Hardie, 54200 Toul

DEMANGE Jean-Marie, 17 rue du Téméraire, 54000 Nancy

FONTAINE Alain, 68 rue Charles III, 54000 Nancy

GROSJEAN Paul, 11 rue Maryse Hilsz, 54000 Nancy

PICOCHÉ Philippe, IA, 4 rue d'Auxonne, CS 74222, 54042 Nancy cedex

TROSSAT Marie-Alice, 3 rue de la Madeleine, 54000 Nancy

VAUTRIN Gérard, 17 rue de la Foucotte, Nancy.

Transfert

RAHARD Chantal, vers le Bas-Rhin.

Démission

LEVERCHIN Raymond.

Changements d'adresse

BIER François, L'Âge d'Or n°91, 19 rue Haxo, 54950 St-Clément

CUNY Gérard, rés de l'Oseraie, 27 rue de Maréville, 54520 Laxou

DAESSLE Christian, 2 rue du Lavoisier, 55210 Nonsard

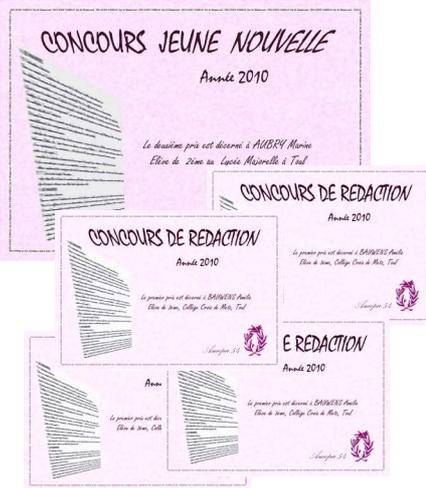
FINANCE Jean-Pierre, 34 avenue des Vosges, 54110 Dombasle-sur-Meurthe

RIVOIRE Dominique (Mme), 5 allée du Chanoine Drioton, 54000 Nancy.

Décoration

MARQUET Jean-Marie, promu Commandeur des Palmes académiques.

Palmarès des Concours Amopa 2010/2011



Prix de rédaction, écoles primaires :

- 1er prix, Pauline MATHIOT, CM2, école Jean Rostand, MESSEIN, thème "La Nature". Copie envoyée au jury national à Paris
- 2ème prix, Léa SAINT-MARTIN, CM2, école Châtelet-Moselly, TOUL, thème "La Nature".

Prix de rédaction, collèges :

- 1er prix, Julie GOERGEN, 3ème E, collège CROIX de Metz, TOUL
- 2ème prix, Julie YILMAZ, 3ème E, collège Croix de Metz, TOUL.

Prix poésie :

- prix Moussa ARIDJA, terminale STG, lycée Majorelle, TOUL, titre "Pourquoi la Haine ?". Copie envoyée au jury national à Paris

Prix Jeune nouvelle :

- Hors concours, Quentin HECKLER, 2ème 8, lycée Majorelle, TOUL, titre "Quand l'amour n'attend pas"
- Prix, Noémie BIENTZ, 2ème 4, lycée Majorelle, TOUL, titre "La bête sauvage".

Aide financière apportée par la section

Ecole d'Hériménil, pour un projet d'étude faune et flore à La Bresse.



L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE NANCY

par Bernard Smouts

C'est aux Conventionnels que l'on doit le premier véritable projet de formation des maîtres, et l'apparition en France du concept d'école normale, né en Allemagne. Après l'échec de la première école créée à Paris en 1794, des cours normaux, embryons de futures écoles normales, sont installés dans les lycées. C'est cependant avec Guizot qu'elles naîtront véritablement et se multiplieront.



Si un Cours normal s'ouvre dans le département de la Meurthe au collège de Toul en 1828, sous le rectorat de M. Soulacroix, l'éloignement du chef-lieu et des difficultés de fonctionnement poussent les autorités à solliciter la Ville de Nancy pour accueillir la nouvelle École normale primaire et industrielle, instituée le 29 janvier 1833. Elle s'installe dans les bâtiments de l'ancien couvent des Cordeliers, 64 Grande Rue, dans la Ville Vieille, aujourd'hui Musée des Arts et Traditions populaires.

Elle est placée sous la direction de M. l'Abbé Krouber.

Le cours d'études y est de deux ans. Les élèves-maîtres y reçoivent l'enseignement de seize matières, et s'entraînent à la pratique, comme moniteurs dans les écoles mutuelles de la ville.

L'École fonctionnera là, trente années durant, dans des conditions matérielles souvent difficiles, et au gré des événements politiques, qui la feront considérer parfois, ainsi que les autres, comme « des établissements dangereux de propagation de l'instruction et d'émancipation ».

En 1866, l'École normale de Nancy est transférée dans la propriété du Sapin près de Maxéville ; la direction passe aux mains d'un laïc. La maison subira des agrandissements successifs en 1873, 1885, 1913, 1933, et 1960. Une dizaine de directeurs la dirigeront de 1869 à 1990. A deux reprises, les normaliens devront quitter leurs locaux pour laisser la place à un hôpital militaire auxiliaire de 1915 à 1919, puis en 1939 pour se réfugier à Mirecourt, avant la suppression des écoles normales en 1940 par le gouvernement de

Pétain et leur rétablissement le 7 octobre 1944.

Les études durent alors quatre années, et préparent désormais au baccalauréat et à la formation professionnelle. Elles donnent accès aux fonctions d'instituteur, et, à partir de 1961, à celle de professeur de collège. Une 5^{ème} année permet l'accès à l'École normale de Saint-Cloud.

Quand les besoins en enseignants se font plus impérieux, les écoles normales ne peuvent plus répondre à la demande. Elles font appel aux bacheliers, et, peu à peu, elles n'assurent plus que la formation professionnelle. La fusion des deux écoles normales de Nancy et de celle de Maxéville, créée en 1878 pour les filles, en une école mixte en 1976, ne règle pas le problème du recrutement.

Les écoles normales, qui ont façonné des générations de « Hussards de la République », dans de véritables séminaires laïcs, et qui ont joué un rôle efficace d'ascenseur social pour des jeunes gens d'origine sociale souvent modeste, ont vécu.

Que restera-t-il d'elles ? Les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres qui s'installeront dans leurs murs en 1990, et qui seront, à tort ou à raison, vite controversés, avant de « se dissoudre » eux-mêmes dans l'Université en 2010.



Adresses utiles :

Secrétaire : Madeleine BIESIADA, 12 avenue du Charmois, 54500 Vandoeuvre/Ncy

Trésorier : Bernard SMOUTS, 22 rue Aristide Briand, 54000 Nancy

Président : Pierre PICHEREAU, 2 rue du Général Leclerc, 54210 St-Nicolas-de-Port.



La section de Meurthe-et-Moselle de l'AMOPA
vous propose une sortie en Alsace
le lundi 20 juin 2011

EGUISHEIM, RIBEAUVILLE, SELESTAT



Programme :

*Visite guidée de Eguisheim, centre historique, vieille ville, remparts.

*Déjeuner au restaurant Au Cerf à Ribeaupville :

Charcuterie alsacienne, poularde au riesling et spaetzlés, tarte aux fruits, vins ou bière, café.

*Visite guidée de la Bibliothèque Humaniste à Sélestat.



Départ du car :

7h30 parking des Pompiers, bld Joffre, Nancy, côté Pont des Fusillés ;

7h45 entrée principale du Cimetière-Sud, av Paul Doumer, Nancy.

Retour à Nancy vers 18h30.

Prix de la journée :

Car, visites guidées, déjeuner, pourboires : 50 euros / personne.

(amopaliens ; ou sympathisants désormais officialisés, sous réserve d'acquitter un don annuel à la section sensiblement équivalent à une cotisation : 20 euros).

Nous vous espérons nombreux.

Bulletin d'inscription à retourner au Trésorier Bernard Smouts, 22 rue
Aristide Briand, 54000 Nancy.



Mme, M,

s'inscrit(vent) pour la sortie en Alsace le 20 juin 2011

joint un chèque à l'ordre de Amopa de Meurthe-et-Moselle de : 50 euros/personne

partira de : Fusillés
Cimetière-Sud

date.....

signature.....